

France-Télécom : les salariés corses en pointe

dimanche 15 juillet 2007, par [BILLARD Cathy](#) (Date de rédaction antérieure : 12 juillet 2007).

Depuis le 11 juin, l'ensemble du personnel de France Télécom en Corse s'est engagé dans un bras de fer face au refus de négocier de la direction régionale.

D'Ajaccio,

À Ajaccio, les grévistes de France Télécom occupent les bureaux de la direction, qui cherche à briser le mouvement en exigeant, comme préalable à toute négociation, l'arrêt de l'occupation de ses locaux. En vue de salir et de discréditer plus encore la dynamique du mouvement, la direction régionale n'hésite pas à accuser les grévistes de sabotage à l'encontre des lignes téléphoniques et autres câblages Internet. Si les personnels ne nient pas les actes isolés d'une poignée de grévistes exaspérés face aux mensonges de la direction, les syndicats engagés dans la lutte penchent pour des tentatives de déstabilisation barbouzardes.

Cinq organisations syndicales - la CGT, le Syndicat des travailleurs corses (STC), FO, SUD et la CGC - structurent un mouvement construit et soudé depuis un mois autour d'une exigence de qualité et de préservation des missions de service public, que France Télécom s'est engagée à assurer en Corse. Les grévistes réclament les moyens techniques, financiers et humains nécessaires pour travailler dans des conditions socialement satisfaisantes et servir la population corse. Ils demandent donc la titularisation des CDD en CDI à temps plein, le recrutement immédiat de personnels, afin de maintenir un seuil d'emploi minimum en Corse, l'arrêt des délocalisations d'activités et des mutations forcées en France sans formation préalable et, enfin, un vrai statut de direction régionale renforcée pour la Corse.

Les revendications portées par les travailleurs en lutte ne font que tenir compte des réalités insulaires spécifiques, totalement niées par l'entreprise. En effet, un arrêté du 4 mars 2005 confie à France Télécom une mission de service universel en Corse pour une durée de quatre ans. Bien que le délai de raccordement initial au réseau soit de huit jours selon cet arrêté, il s'établit à 21 jours en Corse, situation des plus préjudiciables pour les usagers. Les services d'accueil téléphonique, difficiles à joindre, demeurent par exemple peu efficaces car sous-dimensionnés.

Jeudi 5 juillet, les grévistes ont reçu le soutien des militants d'A Manca Naziunale, accompagnés du porte-parole de la LCR, Alain Krivine, venu apporter aux personnels le soutien de son organisation ainsi qu'un message de solidarité d'Olivier Besancenot. Forts de ces appuis, s'ajoutant à la solidarité populaire qui s'est exprimée dans l'île, les grévistes, qui ont réservé un excellent accueil aux organisations politiques solidaires, ont décidé de ne pas se laisser déstabiliser par les manœuvres de la direction, et ils promettent une montée en puissance de l'action, assortie de divers blocages dans les jours à venir.

La direction régionale veut, de fait, occulter les véritables enjeux du conflit. Elle ne fait qu'appliquer avec zèle un plan élaboré à l'échelle nationale. Ce plan vise la mise en œuvre de la logique

capitaliste de flexibilité et organise méthodiquement le démantèlement des services demeurés - même partiellement - publics et de l'emploi non précaire. Les premiers effets de la politique sarkozyste du tout-privatisation se mesurent donc sur ce terrain. La direction générale doit être interpellée pour cesser de se défausser sur la direction régionale mais, surtout, les politiques économiques du gouvernement doivent être clairement dénoncées. L'Assemblée territoriale de Corse, en dépit de sa majorité UMP et de la collusion des intérêts de son président, ainsi que de nombre de ses membres, avec l'État sarkozyste, doit faire respecter par l'État, principal actionnaire, et la direction générale de France Télécom, les intérêts collectifs de la Corse, y compris son droit imprescriptible à un service de télécommunication de qualité.

P.-S.

* Paru dans Rouge n° 2214 du 12 juillet 2007.

* Anna Laura Cristofari est membre d'A Manca Naziunale.